

■ CONSOMMATION

Saverne Habitat Déco du 2 au 5 février

Du 2 au 5 février, le Salon Habitat Déco accueillera près de 100 professionnels de l'habitat et de la décoration au Champ de Foire de Saverne. Les 3 000 m² d'exposition, sous chapiteau chauffé, seront investis par divers stands représentant de nombreux corps de métiers. Énergies renouvelables, ameublement, décoration, etc., les spécialistes exposeront leur savoir-faire et montreront leurs nouveautés aux visiteurs.

Le département du Bas-Rhin sera notamment présent au Champ de Foire. Une occasion pour eux de présenter leurs travaux et projets futurs comme le programme Rénov'Habitat 67. Programme visant à apporter un soutien technique et financier aux projets de réhabilitation.

Le salon sera ouvert de 14 h à 19 h vendredi 2 février, de 10 h à 19 h le samedi et le dimanche, et de 10 h à 18 h le lundi. Le tarif de l'entrée s'élèvera à 3 € le samedi et dimanche et sera gratuit le vendredi et lundi.



Du 2 au 5 février, le Champ de Foire laisse place à la 16^e édition de Saverne Habitat Déco. Photo RL

à saverne

■ SPECTACLE

Le Président et moi

Hervé, homme simple, écrit au Président de la République française. En 1983, le secrétariat de François Mitterrand lui répond par une lettre-type : « Vos remarques seront prises en considération ». Mais pour Hervé, une vraie amitié naît et une correspondance très personnelle débute.

Aux murs, de larges portraits de François Mitterrand. Au centre de la scène, un bureau avec un petit poste CD et un rétroprojecteur. Images à l'appui, Hervé prouve qu'il fut un intime de François Mitterrand puis de ses successeurs et qu'en homme de l'ombre discret, il influença sur leurs décisions. Adaptée de l'ouvrage éponyme d'Hervé Le Tellier, la pièce narre un échange épistolaire fantasmé de dix ans entre un homme ordinaire et le Président. Impertinent et burlesque.

Mathématicien de formation et membre de l'Oulipo, Hervé Le Tellier a écrit romans, poèmes, nouvelles, billets pour Le Monde.

Moi et François Mitterrand, ce vendredi 2 février à 20 h 30 à la Méridienne de Lunéville. Renseignements : tél.03 83 76 48 70.



Olivier Broche, membre des Deschiens, incarne l'homme qui se sauve d'une existence ordinaire en s'inventant une place dans l'Histoire. Photo DR

à lunéville

■ FAITS DIVERS

sarraltroff

Mort suspecte d'un homme de 44 ans

Mercredi vers 21 h, les gendarmes et les sapeurs-pompiers sont intervenus près de la ferme Sarrewald, située le long de la ligne LGV sur le ban de Sarraltroff. Sur place, ils découvrent un homme, Sarrewaldien de 44 ans, en arrêt cardiaque au volant de sa voiture stationnée sur le chemin. Il s'était plaint d'une douleur thoracique violente et avait arrêté le moteur, avant de perdre connaissance. Le passager avait donné l'alerte.

Sur place, la victime n'a pu être réanimée.

Les gendarmes de Dieuze ont ouvert une enquête. C'est dans ce cadre qu'une autopsie a été ordonnée sur le chemin. Il s'était plaint d'une douleur thoracique violente et avait arrêté le moteur, avant de perdre connaissance. Le passager avait donné l'alerte.

■ SOCIÉTÉ

projet de méthaniseur à réding

Des habitants se sentent pris pour des jambons

Depuis le 24 janvier, certains Rédingeois ont la boule au ventre. Ils ont découvert fortuitement l'existence d'une enquête publique sur un projet de méthaniseur... Hier, l'enquête, qui devait s'arrêter aujourd'hui, a été prolongée.

À vis de consternation à Réding. Par le biais de la presse ou d'un voisin, une dizaine d'habitants a découvert l'existence d'une enquête publique sur le projet d'installation de méthaniseur au beau milieu de la zone industrielle Horizon. « On aurait aimé qu'il y ait une réunion publique sur la question avant le lancement du projet », explique Sophie et Didier (1), riverains de la future installation.

Si la mairie semble avoir respecté les obligations légales en matière de publicité de l'enquête publique, force est de constater que l'information n'est pas passée. « Ce n'était pas inscrit dans le dernier bulletin de la mairie », souligne Sophie. Dans une lettre adressée cette semaine aux habitants, le maire, Denis Loutre, s'explique sur ce point : « les dates et modalités de l'enquête nous sont parvenues alors que le bulletin municipal n°99 était déjà imprimé ».

L'information passe mal

Une explication pas satisfaisante pour Josiane : « Là, il a bien réussi à nous distribuer ce tract à cause de la mobilisation. » Sous-entendu : pourquoi ne l'a-t-il pas fait avant, quand l'enquête publique a démarré le 2 janvier dernier ? Ce « manque de transparence » les rend suspicieux. « Personnellement, je suis favorable à la méthanisation, explique Nathalie Blaise. Mais là... » Pour eux, c'est clair : leurs droits de citoyens ont été bafoués.

Informés très tardivement, certains sont allés à la rencontre du commissaire enquêteur. « Il ne pouvait pas répondre à toutes mes questions, alors il a appelé des professionnels qui m'ont mal parlé », raconte Robert Sagan, encore médusé



Depuis plus d'une semaine désormais, des habitants de Réding se mobilisent tous azimuts pour prévenir les habitants de l'existence d'une enquête publique, et de la pétition contre ce projet. Photo RL

par les propos tenus. Une réaction qui n'a fait qu'attiser les tensions.

Certains sont allés en mairie consulter les documents de l'enquête publique : d'immenses classeurs avec des études techniques difficiles à appréhender pour le commun des mortels et un nombre de pages gigantesque. Malgré cela, certaines conclusions d'études les laissent pantois. « On écrit que la qualité de l'air sera "modérément dégradée", raconte Nathalie Blaise. Mais ça veut dire quoi ? » Face à ces ques-

tions, certains cherchent les réponses sur internet, qui colporte son lot de réponses inquiétantes.

Ne pouvant se rendre en mairie, d'autres ont voulu adresser leurs remarques au commissaire enquêteur par mail : « Mais l'adresse indiquée sur le site de la préfecture ne fonctionne pas », assure Didier (2). Pour couronner le tout, ils ont découvert dans la lettre du maire qu'une délégation composée d'élus et « d'un riverain » était allée à Eppeville (Somme) visiter une installation similaire

le 15 novembre dernier : « Nous avons rencontré des élus de la commune et constaté par nous-même l'absence totale d'odeurs et l'intégration harmonieuse de l'unité dans le site ».

Une visite dont certains doutent de la pertinence : « la taille n'est pas la même », précise Nathalie Blaise (35 000 t de biodéchets traités à Eppeville contre 55 000 à Réding, NDRL). « Une visite d'un autre site ça se prépare », poursuit Joseph. « Pourquoi il n'y a pas eu de communication dans le bulletin municipal sur cette

visite ? », s'interroge Sophie.

Les questions se bousculent, leurs inquiétudes sont réelles. Eux auraient aimé être consultés en amont, d'autant que certains craignent de voir la valeur de leur maison baisser du fait de cette installation... Sans qu'ils aient eu leur mot à dire.

Marie GALL

(1) Certains noms ont été modifiés.
(2) Nous avons fait le test : le mail ne fonctionne pas.

le chiffre

121

C'est le nombre de "j'aime" que la page facebook concernant le projet de méthanisation à Réding a recueilli. Elle a été créée le 30 janvier et évoque la pétition pour l'abandon du projet.

Droits et devoirs

« Je n'ai pas été informé du projet », « Je ne savais pas qu'il y avait une enquête publique » : ces phrases sont souvent entendues lors d'une opposition à un projet. Petit rappel à la loi sur le sujet.

Articles L. 123-10 et R. 123-9 à R. 123-11 du Code de l'environnement

Quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et tout au long de son déroulement, le maire doit informer le public, par tous les moyens possibles (affichage, presse écrite, communication audiovisuelle), de l'objet de l'enquête, de la décision pouvant être adoptée au terme de l'enquête et des autorités compétentes pour statuer, de l'existence d'une évaluation environnementale ou d'une étude d'impact, des noms et qualités du commissaire enquêteur ou des membres de la commission d'enquête, et lorsqu'il a été émis, de l'existence de l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement.

Source : <https://www.collectivites-locales.gouv.fr>

25 ans du centre d'art de Delme : à vos souvenirs !



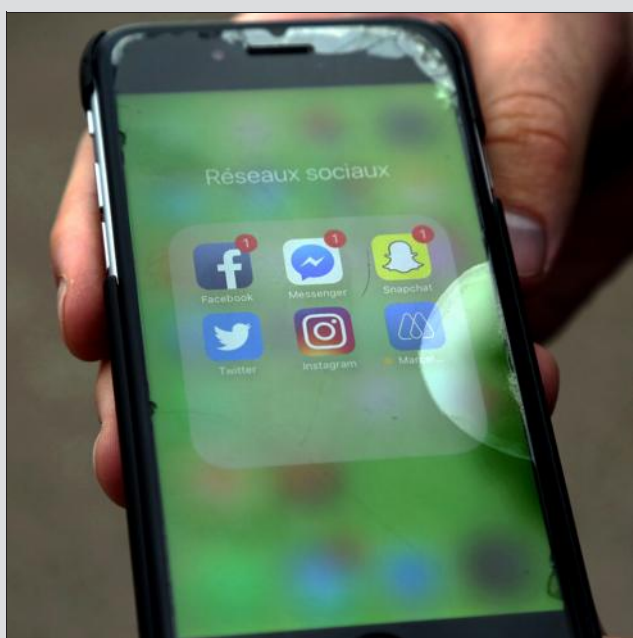
En marge de la synagogue dédiée aux expositions, le centre d'art dispose d'un espace dédié à la médiation et d'un autre à la création situé à Lindre-Basse. Photo RL

Le centre d'art contemporain La Synagogue de Delme fête cette année ses 25 années d'existence. Pour marquer l'événement, l'institution va inaugurer la saison par une exposition collective où quelques-uns parmi la centaine d'artistes accueillis ici par le passé présenteront une de leur création actuelle.

Au cours de ce quart de siècle d'existence, l'un ou l'autre des événements organisés par le centre d'art aura peut-être marqué la vôtre. Nous vous invitons pour l'occasion à partager ces souvenirs, même anecdotiques, à nos lecteurs.

Envoyez-nous vos témoignages et vos coordonnées par courriel (ou courrier) à l'adresse LRLCHATEAUSALINS@republiquain-lorrain.fr, via la messagerie facebook de l'édition de Sarrebourg/Château-Salins ou encore à l'adresse 3 rue Clémenceau 57170 Château-Salins.

Le petit oiseau va vous le dire



Suivez le compte RLSarrebourg sur Twitter. Photo Julio PELAEZ

Après Facebook, la rédaction du Républicain Lorrain Sarrebourg-Château-Salins confirme sa présence sur les réseaux sociaux.

Vous pouvez dès à présent suivre l'actualité de la Moselle-Sud en direct, la commenter et même nous transmettre des informations via notre compte Twitter.

Pour cela, il suffit de s'abonner à notre compte RLSarrebourg.

Denis Loutre, maire : « Permettre une meilleure concertation »

Il est en première ligne des critiques. Depuis la levée de boucliers d'une dizaine d'habitants pour dénoncer le manque de communication des autorités autour de ce projet d'usine de méthanisation en cours depuis 2015, le maire de Réding Denis Loutre ne cesse de vouloir jouer la transparence. Ces derniers jours, il a notamment fait parvenir à la population deux notes d'informations communales sur le sujet.

Il y reconnaît que « les modalités d'organisation par la préfecture et le calendrier de la consultation du public nous ont tous surpris par leur célérité ». Il rappelle aussi qu'il est « tout à fait injuste qu'on intente un faux procès à la commune, avec des accusations d'une volonté délibérée de ne pas rendre le débat public. »

Aussi, pour permettre à ceux qui ont raté les premières échéances de la consultation populaire, il a proposé au commissaire-enquêteur une prolongation de l'enquête publique. « Ma demande a été acceptée et l'enquête publique est prolongée jusqu'au vendredi 16 février. »

En outre, toujours par souci de transparence, une autre réunion publique se tiendra mardi 13 février à 19 h à la salle Olympique, en présence, notamment, du porteur du projet. « Cette réunion va permettre, je l'espère, de répondre à la nécessité d'instaurer un dialogue constructif entre les parties prenantes du projet, insiste le maire. Notamment les habitants, qui pourront poser leurs questions et formuler leurs inquiétudes. »

Il ne doute pas que le dossier soit maîtrisé parfaitement par les responsables du projet et qu'ils pourront répondre (et rassurer, ou non) avec arguments à toutes les sollicitations. « Il n'est pas acceptable que votre jugement soit émis sur la base de fausses propagandes, d'informations erronées, voire de communication malveillante », assure Denis Loutre à l'intention des Rédingeois.



Denis Loutre, le maire de Réding, a demandé une prolongation de l'enquête publique, afin de présenter le projet à ceux qui le souhaitent. Cette démarche de communication tardive suffira-t-elle à calmer la grogne ? Photo d'archives Laurent MAMI

Infos pratiques

Une permanence du commissaire enquêteur salle Coulas se déroulera ce vendredi 2 février de 14 h 30 à 16 h 30.

Ce devait être la dernière. Mais, au regard des tensions nées ces derniers jours, le maire Denis Loutre a demandé, le 31 janvier, la prolongation de l'enquête publique.

Elle se poursuivra jusqu'au 16 février. Durant cette période, une réunion publique d'information sera organisée le mardi 13 février de 19 h à 21 h, salle Olympique. Une dernière permanence du commissaire-enquêteur est prévue le vendredi 16 février de 16 h à 18 h en mairie de Réding.

Pour envoyer un mail au commissaire enquêteur avant le 16 février (à 18 h), voici la bonne adresse : pref-enquete-publique-methanisation-reディング@moselle.gouv.fr